

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT

-----  
CHANCELLERIE  
-----

SECRET N° 75/467 du 27 octobre 1975

portant nomination à titre normal dans  
l'Ordre du Mérite Congolais.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT,  
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT.

VU la Constitution ;

VU le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Ordre  
du Mérite Congolais ;

VU le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le montant des droits  
de Chancellerie ;

SECRET :

ARTICLE 1er : Sont nommés à titre normal dans l'Ordre du Mérite  
Congolais :

AU GRADE DE CHEVALIER

Monsieur MAYELA Jean, Agent Technique - Hôpital Général - BRAZZAVILLE  
Monsieur DENGUET Dominique, Agent de Culture en service à OWANDO.  
Monsieur SITA Barthélémy, Mécanicien Parc Automobile - BRAZZAVILLE

ARTICLE 2 : Il sera fait application des dispositions du Décret  
59/227 du 31 Octobre 1959, en ce qui concerne le règlement des  
droits de Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la  
République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 27 octobre 1975



LE COMMANDANT Marien N'GOUABI.-